

# Les yeux fermés

Rémy Ourdan

Le Monde, 1<sup>er</sup> avril 1998

**Informées de la préparation d'une extermination des Tutsis au Rwanda, l'ONU et les puissances occidentales ne sont pas intervenues et ont laissé perpétrer le génocide. L'attitude de la France a été particulièrement ambiguë. Comment s'est-elle laissée entraîner dans une collusion avec la frange la plus extrémiste du pouvoir hutu ? A-t-elle profité de l'opération « Turquoise » pour livrer des armes et tenter de masquer sa culpabilité ?**

LE général de l'armée bleue est appelé à la barre. Roméo Dallaire, depuis de longues minutes, trouve difficilement ses phrases. La voix brisée par l'émotion, il veut utiliser les mots justes. L'ancien commandant des « casques bleus » de la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (Minuar) témoigne devant le Tribunal pénal international. Il raconte l'enchaînement des événements qui ont mené au génocide au Rwanda, l'impuissance des « casques bleus ». Il dénonce aussi les yeux fermés de la communauté internationale. « Il me semble inconcevable qu'on puisse voir presque tous les jours, dans les médias, des gens massacrés par milliers, et rester amorphes. Il a toujours été facile d'accuser les Nations unies de n'être pas intervenues, mais les Nations unies ne sont pas un pays souverain. Les Nations unies, c'est nous tous ! » Le général canadien ne peut retenir ses larmes. « Et si on n'est pas intervenu, nous avons tous une part de responsabilité pour voir continuer, pendant presque quatre mois, le génocide rwandais. » Les Etats n'ont pas respecté en 1994 l'engagement pris après la seconde guerre mondiale d'intervenir pour combattre le crime de génocide.

En publiant son Rapport de la commission d'enquête parlementaire concernant les événements du Rwanda, un compte rendu de mille pages, le Sénat de Belgique a franchi une étape importante dans l'examen de conscience réclamé par les Rwandais aux Occidentaux. Soutenus par une opinion publique choquée par l'assassinat de dix « casques bleus » belges à Kigali, les sénateurs ont recueilli des dizaines de témoignages, étudié les archives diplomatiques et les notes transmises par les services secrets. Ils révèlent que, au printemps 1992, l'ambassadeur belge au Rwanda évoquait déjà « un état-major secret chargé de l'extermination des Tutsis afin de résoudre définitivement, à leur manière, le problème ethnique au Rwanda, et d'écraser l'opposition hutue intérieure ».

Le rapport publie un fax envoyé le 11 janvier 1994 par le général Dallaire à ses supérieurs de l'ONU à New York. Il est adressé à « Barril/DPKO/UNATIONS », c'est-à-dire au général Maurice Barril, le conseiller militaire du Department of Peace Keeping Operations (département des opérations de maintien de la paix), dont le responsable était à l'époque Kofi Annan, l'actuel secrétaire général de l'ONU. « 1. Commandant Force mis en contact avec informateur par très très important politicien du gouvernement. Informateur est un entraîneur haut placé des Interahamwe. (...) 5. Interahamwe ont entraîné 1 700 hommes dans des camps militaires des FAR hors de Kigali. Les 1 700 ont été disséminés en groupes de 40 hommes à travers Kigali. (...) 6. Il a reçu l'ordre de recenser tous les Tutsis de Kigali. Il suspecte que c'est pour leur extermination. L'exemple qu'il nous a donné est qu'en vingt minutes ses hommes pouvaient tuer plus de 1 000 Tutsis. (...) 8. Informateur est prêt à nous fournir l'emplacement

d'une cache d'armes majeure. (...) 13. Peux ce que veux. Allons-y. » La réponse de New York ne tarde pas, c'est « non » ; l'ONU interdit à la Minuar de se saisir des armes. Les responsables de l'ONU ne sont pas les seuls informés ; les ambassades des Etats-Unis, de France et de Belgique à Kigali possèdent ces informations. Or, à Washington, Paris et Bruxelles, c'est le silence. Les sénateurs, après examen de divers documents, sont formels : « Les autorités belges disposaient d'une série d'informations concordantes qui concernaient, sinon la préparation d'un génocide, du moins l'existence de la préparation de massacres à grande échelle. »

Au Rwanda, à aucun moment, les tueries ne sont perturbées par les puissances occidentales. Le mandat des « casques bleus », adopté par le Conseil de sécurité, stipulait pourtant que « des actes criminels motivés ethniquement demanderont moralement et légalement que la Minuar utilise tous les moyens disponibles pour y mettre fin ». « La Minuar prendra l'action nécessaire pour empêcher tout crime contre l'humanité. » Le général Dallaire a expliqué au TPIR qu'il a réclamé que des renforts lui soient envoyés afin de combattre « le poison qui se répandait ». En vain. Les soldats de la Minuar II ont achevé leur déploiement deux mois après la fin de la guerre. « Moi, je croyais que, lorsqu'il y a crime contre l'humanité, je pouvais utiliser la force. » L'officier est amer.

Et l'amertume de Roméo Dallaire se fait encore plus vive lorsqu'il évoque l'opération « Amaryllis » menée par la France pour évacuer les étrangers de Kigali, tandis que la Belgique et l'Italie menaient des opérations similaires et que les Etats-Unis avaient envoyé des unités au Burundi. « 1 500 soldats ont été déployés dans la région, dont 1 000 à Kigali pendant les premiers jours de la guerre, se souvient-il. La question est : est-ce qu'une force déterminée, structurée, mandatée, équipée, avec l'objectif spécifique d'intervenir contre toute force qui tentait de tuer des civils innocents, aurait pu arrêter les massacres ? » Réponse du général : « Absolument ! Si on avait déployé des troupes, on aurait sauvé la vie de centaines de milliers de Rwandais ! »

Il évoque la population hutue, qui a soutenu les soldats et les miliciens dans leur tâche. « Ils n'avaient pas beaucoup d'options, raconte-t-il. C'était d'être tué et de voir leur famille tuée, ou de tuer ! Ils n'avaient pas la troisième option, celle où, si on les avait trouvés aux barricades, nous, on les aurait tués ! » Le juge du TPIR s'empresse : « Vous semblez le regretter, mon général. » Roméo Dallaire, ému, baisse ostensiblement la tête : « Vous ne pouvez pas imaginer... »

Lors de l'opération « Amaryllis », les Tutsis s'agrippent aux véhicules et sont massacrés sous les yeux des soldats français et belges qui n'interviennent pas. Les ordres sont formels : évacuer les étrangers, sortir au plus vite du pays. Des Rwandais qui ont épousé des Européens se voient refuser l'accès aux avions. La femme russe d'un Tutsi est forcée d'abandonner son mari, et ne doit qu'à une crise de larmes l'accord des militaires d'emmener ses enfants métis. A l'ambassade de France, les employés, majoritairement tutsis, sont abandonnés à une mort certaine, tandis que les parachutistes veillent à l'évacuation discrète vers Paris des dignitaires du régime Habyarimana, dont l'épouse du président et des extrémistes de l'Akazu.

PREMIER militaire occidental à témoigner à la barre du TPIR en 1997, le capitaine belge Luc Lemaire avait des sanglots dans la voix en évoquant cette période, son impuissance, sa rage. « Les Français étaient applaudis par les Interahamwe, les gendarmes et les Hutus. » Le capitaine Lemaire reçoit un jour l'ordre de se replier et d'abandonner les centaines de Rwandais qui sont venus chercher une protection dans son camp. Certains ont supplié les soldats belges : « Si vous devez partir, alors il faut tirer sur nous, parce qu'on préfère mourir abattus par une rafale de

mitrailleuse que par un coup de machette des Interahamwe. » L'unité belge est partie. Les réfugiés ont été exécutés.

A Kigali, les officiers putschistes de l'armée gouvernementale rwandaise, menés par le colonel Théoneste Bagosora, ne craignent rien. Ils ont pris le pouvoir après la mort, le 6 avril 1994, du président Juvénal Habyarimana. Ce dernier revenait de Tanzanie lorsque son avion fut abattu à 20 h 22 par deux missiles, juste avant l'atterrissage à Kigali. Il s'écrasa dans le jardin de la résidence présidentielle de Kanombe. A 21 h 15, les premiers barrages étaient dressés par la garde présidentielle et les milices hutues Interahamwe et Impuzambugambi.

Le mystère plane encore sur les responsabilités dans cet attentat, qui fut le signal de départ du génocide. Le pouvoir hutu a accusé la guérilla d'avoir organisé l'attentat afin de plonger le pays dans le chaos et de relancer la guerre. Dans leur manuscrit *Le Rwanda : quelques éléments pour comprendre le drame d'un peuple*, les détenus de la prison du TPIR affirment que « c'est le FPR qui, en plus de l'assassinat de Habyarimana, a propagé les massacres interethniques dans tout le pays ». Le gouvernement actuel, issu du FPR, accuse les extrémistes hutus d'avoir éliminé M. Habyarimana parce qu'il s'était résolu à partager le pouvoir avec la guérilla, en lutte contre Kigali depuis 1990.

Il n'existe aucune preuve formelle de la culpabilité d'un camp ou d'un autre. Les partisans d'une culpabilité du FPR soulignent que des « durs » de l'Akazu se trouvaient dans l'avion et que les extrémistes n'avaient visiblement pas préparé la relève. Les adeptes d'une culpabilité des radicaux hutus remarquent que les missiles ont été tirés de la colline de Masaka, contrôlée par la garde présidentielle, que des barrages ont été installés aussitôt à Kigali, que les soldats et les miliciens avaient des listes prêtes de personnalités à abattre, qu'une telle efficacité implique que les auteurs des tueries soient aussi les instigateurs de l'attentat. Des extrémistes hutus ont, par ailleurs, tenu des propos troublants avant l'attentat. Un idéologue du génocide, Hassan Ngeze, écrit au début de 1994 dans le journal *Kangura* que le président Habyarimana pourrait mourir en mars, et que ses assassins pourraient être hutus. Et, la nuit du 3 avril, la radio des extrémistes, la RTL, annonce : « Les 3, 4 et 5, les esprits vont s'échauffer. Le 6 avril, il y aura un répit, mais "une petite chose" pourrait se produire. Puis, le 7 et le 8, et les autres jours d'avril, vous verrez quelque chose. »

Le général Dallaire a raconté au TPIR qu'il a tenté d'envoyer ses soldats sur le site du crash pour enquêter. « On n'a jamais été capables de se rapprocher de ce site-là, par ordre et par présence de la garde présidentielle. » Le Sénat belge reproduit dans son rapport le récit de René Degni-Ségui, rapporteur spécial de l'ONU : « J'ai demandé si la France pouvait mettre à ma disposition la boîte noire de l'avion présidentiel. [L'ambassadeur de France à Genève] m'a dit : "J'ai compris. Je vais en référer à mon gouvernement." Par la suite, il m'a indiqué que le gouvernement n'avait pas cette boîte noire. Je me suis alors rendu à Kigali, où j'ai rencontré l'état-major militaire. Je leur ai demandé : "Est-ce que je peux avoir la boîte noire ?" Le chef d'état-major m'a dit : "On ne l'a pas, il faut voir avec la France." »

Il n'y a eu aucune enquête officielle sur la mort d'Habyarimana, ni de la Minuar et de l'ONU, ni de la France, qui a perdu dans le crash trois ressortissants les membres d'équipage du Falcon offert par François Mitterrand à l'Etat rwandais, ni du Burundi dont le président, Cyprien Ntaryamira, se trouvait dans l'avion, ni du FPR depuis qu'il a pris les commandes à Kigali. Le procureur du TPIR ne s'y intéresse pas non plus. L'avocat général James Stewart, dans un courrier à un avocat, indique que « nous ne considérons pas que la question de savoir comment [le président Habyarimana] est mort, ou qui en est responsable, soit pertinente ou utile » !

L'armée française, qui, à l'époque, conseille, entraîne et arme les Forces armées rwandaises (FAR), qui a des agents de la DGSE à Kigali, pouvait obtenir des informations précieuses. La France n'a pas cessé, sous l'impulsion du président Mitterrand, de renforcer de 1990 à 1994 son assistance militaire au Rwanda. Détient-elle des éléments de preuve sur cet attentat qui a déclenché le dernier génocide du siècle ?

Les relations entre la France et le Rwanda sont surprenantes. Le 1<sup>er</sup> octobre 1990, lorsque des centaines d'hommes armés surgissent de la brousse ougandaise, Kigali se tourne vers Paris. L'historien Gérard Prunier se trouvait le 2 octobre à l'Élysée et assure avoir été témoin d'une conversation téléphonique entre Juvénal Habyarimana, chef de l'État rwandais, et Jean-Christophe Mitterrand, conseiller « Afrique » du président français, qui « donne une réponse affable et rassurante au président Habyarimana ». L'universitaire raconte que Jean-Christophe Mitterrand ajoute, à son intention, avec un clin d'œil : « Nous allons lui envoyer quelques bidasses, au petit père Habyarimana. Nous allons le tirer d'affaire. En tout cas, cette histoire sera terminée en deux ou trois mois. » En fait d'« affaire terminée », la France entre dans un engrenage qui lui vaut, des années plus tard, d'être accusée de « complicité de génocide ».

La mission d'information que vient de créer à Paris l'Assemblée nationale devra répondre à certaines questions. Pour quels motifs la France s'est-elle engagée dans la guerre rwandaise ? Pourquoi avoir pris cette décision secrètement, sans consultation du Parlement, sans en informer la presse et l'opinion publique ? Pourquoi avoir ensuite menti aux Français en prétendant que leurs soldats ne prenaient pas part aux combats ? Jusqu'à quand ce soutien inconditionnel aux FAR s'est-il prolongé ? Quand le gouvernement français a-t-il été informé des préparatifs des tueries ? Quelle fut l'attitude de certaines institutions ou officines cellule africaine de l'Élysée, ministère de la coopération, état-major des armées, DGSE pendant le génocide ?

La mission militaire française, baptisée opération « Noroît », achemine de 1990 à 1994 des tonnes d'armes à Kigali, s'occupe de la garde de l'aéroport, de l'entretien des hélicoptères d'attaque, des transmissions, du réglage des pièces d'artillerie. Elle supervise les « opérations de sécurité » des FAR : le contrôle des barrages routiers et l'interrogatoire des suspects. Un officier de la DGSE aurait piloté un hélicoptère et stoppé l'avancée du FPR en 1992. Cette année-là, le 1<sup>er</sup> janvier, le rôle de la France est officialisé par la nomination du lieutenant-colonel Chollet au poste de « conseiller » du président rwandais et du chef d'état-major des FAR. Un officier français, plus tard relayé par le lieutenant-colonel Maurin, est le commandant des opérations militaires au Rwanda ! Les FAR multiplient à cette époque les exactions contre la population tutsie. Lorsqu'elles intègrent de nouvelles recrues, les Français entreprennent de leur offrir une formation militaire. Ils entraînent alors les milices Interahamwe et Impuzambugambi, qui seront les fers de lance du génocide. Lorsque Kangura publie Les Dix Commandements hutus de Hassan Ngeze, bible des radicaux racistes, une photographie de François Mitterrand est choisie pour illustrer le dos de la couverture, avec cette légende : « Les grands amis, on les rencontre dans les difficultés. » A Kigali, à l'époque, le président français hérite du surnom de « Mitterahamwe ».

COMMENT la France gauche, droite et armée réunies a-t-elle pu être entraînée si loin dans la collusion avec un régime dictatorial, et comment a-t-elle pu être considérée comme une alliée à toute épreuve par la frange la plus extrémiste du pouvoir hutu, les planificateurs du génocide de 1994 ?

Pendant le génocide, la collaboration continue. Si la France a quitté le pays et ne participe pas aux opérations militaires, Paris est la seule capitale à reconnaître le « gouvernement

intérimaire » des extrémistes hutus. Le « ministre des affaires étrangères » Jérôme Bicomumpaka et le chef de la CDR, Jean-Bosco Barayagwiza, deux protagonistes du génocide, sont reçus à l'Élysée le 27 avril 1994, trois semaines après le déclenchement du bain de sang, par Bruno Delaye, le chef de la cellule africaine de François Mitterrand, puis à Matignon par le premier ministre, Edouard Balladur, et le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. Les contacts sont intenses entre le général Jean-Pierre Huchon, chef de la mission militaire au ministère de la coopération, et le lieutenant-colonel Cyprien Kayumba, « chargé d'affaires » à l'ambassade rwandaise à Paris et membre du « comité de crise » constitué le 7 avril à Kigali par le colonel Bagosora.

La France est aussi accusée d'avoir livré des armes aux FAR pendant le génocide. Cyprien Kayumba a récapitulé ces livraisons dans un rapport en décembre 1994, cité par Le Figaro. Il évoque six livraisons d'armes d'un montant de 5 454 395 dollars, organisées grâce à deux sociétés, DYL-Invest (France) et Mil-Tec (Grande-Bretagne), entre le 19 avril et le 18 juillet. Les armes auraient notamment été livrées par l'armée française via Goma, dans l'est du Zaïre. Paris dément formellement. Sans convaincre.

Un prêtre français, qui s'exprime sous couvert de l'anonymat, s'occupe au Rwanda de rescapés du génocide. Il pense autant de mal de l'ancien pouvoir hutu que des nouveaux maîtres tutsis. Il est en colère. « Certains Français qui étaient ici en 1994, j'aimerais bien les revoir un jour ! Ce serait chaud. Notamment un certain ambassadeur, qui savait forcément ce qui se préparait... » Les télégrammes diplomatiques connus tendent à prouver que les ambassadeurs de France entre 1990 et 1994, Georges Martre et Jean-Philippe Marlaud, appuyaient nettement le clan du président Habyarimana. « Le génocide était planifié ! Cet ambassadeur, des officiers de l'armée et des gars des services de renseignement ne pouvaient pas ne pas savoir. Ce fut un génocide clair et net ! Ils ont tous été tués parce qu'ils étaient tutsis. Et puis, même s'il n'y a pas de preuves, nous savons que les missiles qui ont tué Habyarimana ont été tirés par des Blancs. Des témoins ont vu des Blancs. Je n'accuse pas la France, mais je ne peux pas croire qu'elle ne sait pas qui étaient ces tireurs. A l'époque, rien ne se faisait à Kigali sans que les agents français soient mis au parfum par l'un ou par l'autre, voire sans qu'ils agissent en coulisses. Deux semaines avant le génocide, qui a débuté sous l'impulsion de la garde présidentielle, l'officier français qui conseillait les tueurs de la GP a quitté précipitamment Kigali. Nous sentions qu'un danger nous guettait, mais nous ne savions rien. Lui, il savait ! » « Je suis amer, poursuit le prêtre. Le Rwanda devait être un pays heureux autrefois. Il y a eu trop d'ingérences étrangères, les Belges d'abord, les Français ensuite, les Américains aujourd'hui. Ces pays soutiennent trop les extrémistes, et pas les gens qu'il faudrait aider. »

L'opération « Turquoise », lancée par la France le 22 juin 1994 avec un mandat des Nations unies, reste très controversée. A-t-elle été conçue pour protéger les FAR en déroute et leur livrer des armes, ou pour masquer la culpabilité passée de la France derrière un rideau de fumée « humanitaire » ? La mission des soldats français est officiellement de stopper les tueries. Le génocide tutsi est presque achevé. François Mitterrand craint un « contre-génocide » ; c'est tout du moins l'idée émise par l'Élysée. Or, si le FPR commet des exactions au fur et à mesure qu'il avance dans le pays, aucun élément ne permet de penser qu'un « contre-génocide » est en préparation ou en train d'être réalisé.

Lorsque l'armée française arrive, des millions de Hutus, encadrés par les FAR et les Interahamwe, fuient l'avancée des combattants du FPR. La population est forcée au départ par les auteurs du génocide et réellement effrayée par la perspective de tomber entre les mains des combattants tutsis, qui ont commis des exactions dans le nord et que la propagande décrit

comme des diables venus d'un autre univers, ornés de cornes, de queues et d'oreilles pointues. Les Hutus partent, « Turquoise » leur offre quelques semaines de répit dans le Sud-Ouest, puis ils reprennent la route. Arrivé à Goma, le général des FAR Bizimungu déclare : « Le FPR régnera sur un désert. » Sachant la guerre perdue, Augustin Bizimungu a rempli au mieux sa mission. Le génocide tutsi est un succès et la population hutue est sur le chemin de l'exil. Les soldats français ont permis aux coupables de fuir le Rwanda. Ils ont, comme lors d'« Amaryllis », rapatrié des dignitaires extrémistes en France.

Bien que minée par les nostalgiques de l'opération « Noroît », qui rêvent de combattre le FPR, et bien que des massacres aient été commis derrière son dos en « zone Turquoise », l'armée a tenté de sauver les rares vies qui pouvaient être sauvées. Le Tribunal pénal international, au cours du procès de Clément Kayishema et d'Obéd Ruzindana, préfet et commerçant à Kibuye, a entendu des survivants raconter l'extermination des Tutsis de l'ouest du Rwanda et l'arrivée des soldats de « Turquoise ».

LE témoin Z raconte l'attaque de la colline de Muyira, le 13 mai 1994. « Nous devons mourir ce jour-là... C'est ce jour-là que ma femme est morte, ainsi que ma mère. J'ai assisté à la mort de ma femme. [Le témoin pleure.] Ceux qui l'ont tuée ont retroussé son pagne et ont enfoncé une lance dans son sexe. Les Interahamwe ont épargné mon enfant. Ruzindana leur a demandé pourquoi ils ne tuaient pas l'enfant. Il a demandé une machette à un Interahamwe et il a coupé mon enfant. J'ai vu la peau de la tête et toute la tête s'en aller. » Le témoin Z raconte ensuite les jours d'errance, la brousse, la traque. « Je ne sais pas comment j'ai survécu... » Puis il évoque la fin des tueries. « Les Français sont arrivés. Ils nous ont regroupés et nous ont protégés. Des fois, Alfred Musema [directeur de l'usine de thé et protagoniste du génocide à Kibuye, également détenu à Arusha] était là. Un Français a dit que Musema venait lui demander s'il pouvait venir nous tuer la nuit, et que les Français ont refusé. Depuis l'arrivée des Français, il n'y a pas d'Interahamwe qui sont revenus pour nous tuer. »

A Muyira, le témoin FF a vu Kayishema et Ruzindana, et il jure avoir entendu le préfet de Kibuye certifier que « le dieu des Tutsis a été fusillé », que les réfugiés n'avaient plus aucun espoir de survie. « Les assaillants ont commencé à tuer les gens à coups de machette. D'autres ont commencé à tirer. Ils avaient encerclé les collines. » L'homme a l'idée de se cacher près du véhicule des chefs, le dernier endroit où les attaquants vont chercher un Tutsi. « Nous étions cachés. Ils sont revenus. Kayishema les a félicités pour le travail qu'ils venaient d'accomplir. J'entendais cela. Les machettes et les lances étaient tachées de sang... Il leur a donné l'ordre d'amener les mains des personnes qu'ils venaient de tuer. Il a promis de donner un casier de bières à celui qui allait amener beaucoup de mains. »

FF échappe à d'autres tueries. Il assiste, le 23 juin, dissimulé derrière une clôture, à un conciliabule de conseillers communaux. « Ils ont dit que Kayishema avait dit que ceux qui voulaient s'approprier les terres des Tutsis devaient lui adresser une lettre. Et qu'il ne procédera à la distribution des terres qu'au moment où il n'y aura plus de Tutsis sur terre. Nous avons été très découragés... Alors un des Hutus a dit : “Samedi, nous aurons exterminé tous les Tutsis”. Le samedi est arrivé, mais tous les Tutsis n'avaient pas été exterminés. Comme par chance, nous avons vu arriver des Français, grâce à Dieu. Nous avons montré aux Français la fumée qui était sur les collines, là où les Hutus avaient incendié les maisons et les brousses. Nous leur avons montré les gens qui avaient été attaqués à la machette. Alors les Français nous ont dit qu'ils allaient avertir tous les bourgmestres [les maîtres] que personne ne devait plus attaquer les Tutsis. Effectivement, personne ne nous a attaqués. Ils nous ont demandé de faire du bruit

en tapant sur des bidons pour que tous les Tutsis qui étaient cachés sortent. Ceux qui avaient été blessés ont été transportés vers le Zaïre. »

Les soldats français de « Turquoise », acclamés par les assassins le long des routes, salués par les Interahamwe qui agitaient des drapeaux tricolores tandis que leurs machettes dégoulaient de sang, ont donc sauvé des Tutsis. « Turquoise » est toutefois arrivée trop tard pour la communauté tutsie du Rwanda, et a surtout permis aux Hutus de fuir et de reconstituer des factions armées dans les camps du Zaïre. Le monde a trop tardé avant d'ouvrir les yeux et de s'émouvoir. Lorsque les organisations humanitaires et les caméras de télévision se précipitent vers l'Afrique des Grands Lacs, souvent dans le sillage des unités françaises, les exilés hutus sont atteints d'une épidémie de choléra. Trente mille réfugiés meurent pendant l'été.

Paradoxalement, cette nouvelle tragédie humanitaire ne sert guère de catalyseur pour attirer l'attention sur le Rwanda, où un génocide vient d'être perpétré. Certains, dont les partisans toujours actifs de la cause extrémiste hutue, suggèrent même un « génocide » des réfugiés de Goma... « Cette banalisation du langage n'est pas sans conséquence, dénonce le sénateur belge Alain Destexhe, ancien secrétaire général de Médecins sans frontières, dans Rwanda, Essai sur le génocide (Complexe, Bruxelles, 1994). Qu'advient-il si on décrit les ravages du choléra en termes d'holocauste ? On met sur le même plan une hécatombe médicale provoquée par l'afflux massif de réfugiés, lui-même conséquence du génocide, et un crime de masse prémédité, planifié et systématiquement mis en œuvre. On exagère une catastrophe humanitaire et on minimise un crime. Le choléra ne trie pas ses victimes en fonction de l'appartenance ethnique. Résultat ? Il n'y a plus ni responsables ni coupables, mais, au banc des accusés, le malheur général et la fatalité. » Les rescapés du génocide sont oubliés.

Les responsables du génocide, eux, prennent les rênes des camps de réfugiés et entraînent les hommes à la guérilla. Ils ne voient aucune raison de ne pas parvenir à réaliser un jour ce que les combattants du FPR viennent d'accomplir : un retour au Rwanda par les armes. Ils sont confortablement nourris par l'aide internationale et entretiennent la flamme génocidaire dans l'esprit de leurs combattants et de paysans déracinés.

Sentant le danger du développement d'une rébellion armée à ses frontières, le Rwanda a, contre toute attente, accepté le retour des Hutus en 1996. Et l'armée a pénétré au Zaïre pour détruire les camps de réfugiés et pourchasser les survivants, cent mille à deux cent mille combattants et civils impitoyablement traqués à travers les forêts durant l'offensive de Laurent-Désiré Kabila, et éliminés. Seuls les plus aguerris ont survécu. « Sans le soutien de la communauté internationale à certains cercles hutus, nous n'en serions pas arrivés là. En 1994, on a eu l'impression que le malheur suprême était le choléra, et non pas le génocide. Cette indulgence a conduit des Hutus, dans les camps du Zaïre et ici au Rwanda, à refuser de reconnaître le génocide, voire à poursuivre la lutte armée, commente Jean-Paul Kimonyo, le porte-parole du général Kagame, l'« homme fort » du Rwanda. Nous savions que les réfugiés recevaient un entraînement militaire et une instruction politique, qu'une armée était prête à attaquer le Rwanda. Il était inacceptable pour nous de les attendre ici, de laisser le pays retomber dans le chaos et la guerre civile. Nous avons donc pris la décision d'aller là-bas... » Le conseiller reste discret sur le bilan de cette guerre, et sur les méthodes employées par l'armée rwandaise.

Le silence autour des massacres de réfugiés au Zaïre, la non-reconnaissance par Kigali de sa responsabilité dans ces tueries, contribuent à entretenir l'autre silence, l'autre non-reconnaissance. Des crimes contre l'humanité ont été commis au Zaïre, et nul tribunal n'a été créé pour les juger. Le vainqueur de cette guerre, Laurent Kabila, continue de couvrir ses alliés

tutsis et d'entraver le travail de la commission d'enquête de l'ONU qui mène des investigations sur la disparition des réfugiés.

Au Rwanda, en dépit de cette opération militaire radicale, le spectre du chaos et de la guerre civile n'a pas été écarté. Certains des réfugiés rapatriés et des survivants du Zaïre ont repris les armes. Le nord-ouest du « Pays des mille collines » connaît la guerre depuis un an. Les combattants hutus ne constituent pas une véritable rébellion, mais ils parviennent à entraîner l'armée rwandaise dans un conflit de plus en plus violent. La population est prise au piège. Des villageois meurent tous les jours. La guerre continue... Une guerre dans l'ombre du génocide.